

.....LES RENCONTRES

DE L'OZP.....

n°108 – avril 2014

Le climat scolaire en éducation prioritaire

Compte rendu de la réunion publique du 26 mars 2014

Sur le thème « Qu'en est-il du climat scolaire dans l'éducation prioritaire ? », c'est Catherine Veltcheff, adjointe d'Eric Debarbieux à la délégation ministérielle pour la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire qui est intervenue devant une assistance nombreuse. Son intervention a été enrichie par des données disponibles sur le site www.cndp.fr/climatscolaire

Des phénomènes prévisibles

L'équipe d'Eric Debarbieux, qui rassemble pour moitié des chercheurs universitaires et des praticiens de terrain, précise Catherine Veltcheff, intervient bien évidemment dans les zones d'éducation prioritaire mais pas seulement. Afin d'être au plus près des acteurs de terrain et de leurs préoccupations, les interventions se font dans tous les milieux scolaires, sur tous les territoires.

Les enquêtes démontrent que les élèves décrocheurs ont décroché assez tôt dans l'année, généralement au mois de janvier. Que s'est-il donc passé ? Tout simplement, les bulletins du premier trimestre sont arrivés dans les foyers en décembre, ce qui généralement met à bas le moral des élèves quand les notes et les appréciations ne sont pas bonnes. Au retour des vacances de Noël, ce sont des enfants déprimés qui reprennent les cours, mais pas seulement les élèves, les professeurs et l'ensemble des personnels le sont aussi. Quant aux parents, ils évitent de venir dans les établissements.

Un drôle de climat scolaire s'installe alors et, même si personne ne va bien, il n'est pas d'usage dans les établissements de se poser un peu pour essayer de trouver les causes de ce désarroi. En effet, nous sommes en janvier, le mois de mars arrive vite, c'est à cette période que les principaux préparent la prochaine rentrée, les examens de juin, les accueils de CM2 au collège, etc. Chacun, du chef d'établissement aux élèves en passant par tous les personnels, reste dans ses préoccupations, bien différentes les unes des autres. Et c'est précisément à ces périodes que les signalements remontent en nombre au rectorat.

Ce que l'on peut en dire ? C'est que beaucoup de choses sont prévisibles et que l'on pourrait anticiper mais que personne ne le fait. Le « On verra bien l'année prochaine » reprend le dessus...

Pourquoi agir sur le climat scolaire ?

Mettre trois-cents enfants ensemble ne va pas de soi, énonce Catherine Veltcheff. Ce n'est pas naturel, et pour répondre à cette situation, il serait bien de penser à la façon de faire un collectif qui tienne la route. Aujourd'hui, les enquêtes sur la santé et Pisa qui renseigne sur la manière dont les élèves se sentent dans les structures scolaires sont des sources précieuses pour la mission interministérielle.

La violence est un phénomène endogène à l'institution, qui atteint souvent les mêmes élèves. Si 1 élève sur 10 la subit dans les zones banales, c'est un élève sur 7 qui en est la victime dans l'éducation prioritaire.

En général, on a schéma suivant : 1 agresseur, 1 victime et des témoins. Ces derniers constatent que bien souvent les adultes ne réagissent pas et leur regard sur l'adulte devient méfiant. Généralement, les phénomènes de victimisation entraînent le décrochage non seulement de la victime mais aussi de l'agresseur. Ce sont des situations récurrentes que chacun connaît dans son établissement.

Lorsqu'une équipe décide vraiment de travailler sur le climat scolaire, les résultats scolaires s'améliorent, et cela, rapidement. Mais on améliore également le moral des enseignants et des élèves, ces élèves qui, en France, n'ont que très peu d'estime pour eux-mêmes. Trois chercheurs¹ ont travaillé sur des cohortes pendant 15 ans dans des quartiers pauvres aux USA. Un travail systématique a été conduit sur le climat scolaire et les résultats sont positifs, malgré les facteurs socio-économiques initiaux.

La refondation a pris en compte ces questions et, aujourd'hui, le climat scolaire figure naturellement dans les textes officiels sur l'Éducation prioritaire.

Mais que faire ?

Beaucoup de choses étant prévisibles et connues, il serait opportun de s'orienter vers un travail collectif. On peut déminer ce qui commence dans une salle de classe. Le geste d'un élève qui lance une trousse à la tête d'un autre n'est pas un geste anodin. Cela devrait être pour l'adulte une prise d'information sur laquelle, ensuite, il devrait pouvoir échanger avec d'autres adultes, croiser avec ses collègues ce qu'il a perçu, ressenti et ce qu'il conviendrait de faire.

Et puis, ajoute Catherine Veltcheff, organiser son climat de classe, cela passe aussi par la façon de faire son cours, d'attribuer des notes, de remplir des bulletins, d'écrire des appréciations. Lorsque dans ma fonction d'IPR je sortais d'une classe, je me posais toujours la même question « Est-ce que j'ai vu des élèves heureux ? ».

Une équipe stable, cohérente améliore réellement le climat scolaire. En éducation prioritaire, une vigilance accrue des enseignants est nécessaire parce que les dégradations mineures peuvent se multiplier et entraîner une détérioration de l'ensemble du climat. Pour ce qui est du rapport avec la hiérarchie, dans le premier degré on constate une défiance à l'égard des IEN, que l'on estime trop éloignés du terrain, et le statut du directeur n'est pas clair. Dans le second degré, c'est différent, sans doute parce que la structure hiérarchique est plus beaucoup identifiable.

1 [Astor / Benbenishty / Estrada](#)

Mais, avant de se lancer dans l'action, il est essentiel que l'équipe s'accorde sur un diagnostic partagé. Ainsi, ce qui est grave pour un enseignant ne l'est pas forcément pour un autre. Il existe beaucoup d'instances de concertation et de décision dans les établissements mais elles ne sont pas toujours réunies à bon escient. En fonction des priorités d'action, plusieurs leviers sont disponibles :

- le projet d'établissement ;
- les instances, le conseil pédagogique ;
- le règlement intérieur : le faire vivre avec les adultes et avec les élèves ;
- l'organisation de l'établissement : favoriser la prise en charge collective des élèves...

Il est nécessaire que les acteurs et pilotes soient vigilants et en capacité de croiser les informations et de trouver des réponses collectives. En France, nous sommes rétifs non seulement à mettre des procédures en place mais aussi à s'y tenir.

Pour appréhender le climat scolaire, nous avons identifié 7 facteurs et chacun pour sa classe, son établissement, en fonction de la réalité de son territoire, de ses difficultés, choisira l'entrée qu'il souhaite privilégier. Il s'agit de :

- la stratégie d'équipe ;
- la qualité de vie à l'école ;
- la justice scolaire ;
- les pratiques partenariales ;
- la coéducation ;
- la prévention des violences ;
- la coopération.

La question essentielle qu'il convient de se poser « Est-ce que ce que l'on met en place va pouvoir garantir un bon climat scolaire ? ».

Aujourd'hui, un travail commun entre le ministère de l'éducation nationale et l'ÉSEN va permettre la mise en place de formations. Un protocole sur 3 ans concernant le harcèlement se met actuellement en place dans les académies avec des référents pour accompagner les équipes. L'objectif est bien de construire une véritable politique de prévention de la violence.

Débat

Q - Directrice en école maternelle, je constate exactement la même chose dans mon école. Le vivre ensemble a disparu, il se limite bien souvent à la classe alors que des disputes éclatent lors des récréations. Comment aider les jeunes enseignants qui ne bénéficient pas de formation ?

C.V. - Nous avons pu travailler avec des ESPE et mis en place des modules pour pouvoir répondre aux exigences du métier d'enseignant, pour définir clairement les incontournables relatifs aux gestes professionnels dans la classe.

Il ne s'agit pas de faire une conférence sur la psychologie de l'adolescent ni de s'accrocher à l'idée que l'élève doit souffrir pour apprendre. Nous sommes persuadés que l'amélioration du climat de l'établissement a des effets très bénéfiques sur les résultats scolaires.

On a aussi travaillé sur les jeux coopératifs qui encouragent la solidarité et sur la médiation

par les pairs.

Q - Les jeux coopératifs et la médiation sont difficiles à mettre en place et les enseignants hésitent à se lancer dans ces dispositifs sans formation.

C.V. - La charte nationale de la qualité de la formation par les pairs a été mise en place par l'équipe Debarbieux. Elle est consultable sur le site du climat scolaire.

Q - Il y a comme une omerta sur la souffrance des professeurs. Comment agir sur cette souffrance et quelle prévention pourrait-on faire ?

C.V. – Nous sommes passés d'une approche individuelle à une démarche systémique qui vise à la mise en place d'une politique globale. Nous invitons les chefs d'établissement à ne pas nier les difficultés et à favoriser le soutien collectif à un collègue qui ne va pas bien. Par ailleurs, une convention a été signée avec la MGEN. Les DRH des académies ont compris qu'il ne fallait plus attendre qu'une situation se dégrade pour en parler et prendre des mesures.

Q - Les parents sont appelés souvent en cas de crise et l'on constate bien souvent qu'en soutenant systématiquement leurs enfants ils participent à la dégradation du climat scolaire.

C.V. - Il faut travailler avec les familles avant le conflit et se rencontrer dans un endroit neutre. Les élèves d'ailleurs peuvent être de bon conseil pour trouver ce lieu de rencontre.

Q- Le dispositif « plus de maîtres que de classes » a-t-il des incidences sur le climat scolaire ?

C.V. - La méthode finlandaise apporte des réponses. Beaucoup d'actions comme la co-intervention, le dispositif « Plus de maîtres que de classes », la concertation entre les professeurs, le dialogue avec les élèves sur leurs propres apprentissages sont remarquables et ont fait leurs preuves.

Q - On sait que pour 5% d'élèves, la politique de prévention ne suffira pas : il faut en tenir compte en formation et dans notre travail en commun. Mais, si des mesures spécifiques sont nécessaires pour certains élèves, attention à ne pas externaliser les difficultés.

CV : Il faut procéder comme ce chercheur canadien qui déclare, pour ne pas fâcher les professeurs : « 75 % d'élèves vont se plier à la règle, 15% vont nécessiter de faire appel au CPE ou à d'autres mais 5% d'enfants auront besoin de prises en charge différentes ». Son pourcentage de 5% est à prendre dans le sens positif.

Q - Le concours national sur le harcèlement, qu'est-ce que cela donne ?

C.V. - L'idée était d'inviter les enseignants à saisir de l'occasion pour réfléchir sur les actions conduites dans leur établissement visant à diminuer les phénomènes de racket et de harcèlement ». 800 établissements ont répondu avec des vidéos, des affiches, etc. Les récompenses seront remises le 7 avril 2014 par le ministre.

Q - Avec la mise en place des conseils d'élèves et de certaines instances, qu'en est-il de la démocratie dans l'école ?

C.V. - La formation des ambassadeurs Unicef a permis qu'au niveau de la vie lycéenne des jeunes soient les promoteurs de la lutte contre le harcèlement et la violence. Les jeunes ambassadeurs ont été suivis dans les académies et un travail remarquable a notamment été fait dans l'académie de Lille. En ce qui concerne le conseil de vie collégienne, on souhaiterait que cela prenne un véritable essor.

Compte rendu rédigé par Brigitte d'Agostini